01. PRÉSENTATION DU MODULE

- Présentation du module

Présentation du module



Le module **EInvoicing** met ***Dolibarr*** en conformité avec la réforme française de la facturation électronique. Il assure une communication sécurisée et bidirectionnelle entre votre Dolibarr et une Plateforme Agréée (PA, anciennement appelée PDP).

Les quatre fonctions du module

Fonction	Description
Émission	À la validation d'une facture client, le module ***génère un fichier de facture électronique conforme*** (XML CII ou PDF Factur-X), ***le contrôle, puis le transmet à la PA***. Il suit ensuite le cycle de vie de la facture (déposée, reçue, approuvée, refusée, payée…) et déclare les encaissements.
Réception	Le module ***interroge la PA pour récupérer les factures*** que vos ***fournisseurs*** vous adressent, ***et crée automatiquement les factures fournisseurs*** correspondantes dans ***Dolibarr*** (brouillons), en rapprochant le tiers, les produits et les commandes. Vous pouvez ensuite approuver, refuser ou signaler le paiement de ces factures directement depuis ***Dolibarr***.
Suivi	Une page d'accueil ***récapitule ce qui a été reçu, envoyé***, ce qui est en ***anomalie et ce qui reste à surveiller***. Des e-mails de notification et des rapports planifiés peuvent être envoyés à une liste de destinataires.
Sécurité	Une facture transmise à la PA devient immuable dans Dolibarr (plus de modification, suppression ni dévalidation). Toute correction passe par un avoir ou une facture rectificative.

Licence et coûts

Le module est gratuit (licence GPL v3). La PA que vous choisissez facture en revanche généralement un abonnement ou un coût par flux : le contrat est passé directement avec elle.

Plateformes prises en charge

SuperPDP (en direct ou via un partenaire), Esalink Hubtimize. D'autres plateformes peuvent être ajoutées par des modules tiers.

Périmètre

Seuls les tiers français (entreprises assujetties) sont concernés par l'e-invoicing. Les particuliers (B2C), les tiers étrangers et les ventes en caisse relèvent du e-reporting et ne donnent pas lieu à une facture électronique.

Version décrite

Élément	Valeur
Version du module	1.5.0.7 (base communautaire Dolibarr 1.5.0 + compléments InfraS)
Dolibarr	18.0 minimum (instances « Dolibarr LTS by InfraS » 2026.x = 22.0.x)
Date du document	novembre 2026